



But et domaine d'emploi

Saxotol-Oel-Decklack Seidenglanz est issu d'huile de lin, d'huile de bois et d'autres huiles naturelles. Les pigments de base sont majoritairement des pigments minéraux. En fonction de la couleur d'autres pigments sont également possibles. Saxotol-Oel-Decklack Seidenglanz est exempt de siccatif au plomb et de pigments plombifères.

Contrairement aux émaux à base de résine alkyde, la couche de Saxotol-Oel-Decklack Seidenglanz ne s'écaille pas après une exposition aux intempéries pendant de longues années. Il n'y a pas besoin de poncer à fond ou de décaper l'ancienne couche de peinture. Un simple lavage à l'eau ammoniacuée suffit, puis elle est prête à recevoir une nouvelle couche. En effet, ces propriétés positives exigent cependant un entretien permanent. Selon la dégradation, ces surfaces peuvent être rafraîchies avec Saxotol-Auffrischöl (huile à rafraîchir).

Forme à la livraison

Emballage: 1 / 6 kg net
blanc, noir, soutenu selon cartes de teintes courantes ou selon échantillons

Paramètres physique				
Densité	(g/cm ³)	=	1.25	
Corps solide	(M-%)	=	78	
Brillance (angle à 60°)	(1)	=	55	

Climat de traitement

Au dessus de +8°C température du support et en dessous de 80% de l'humidité relative de l'air

Consommation

Env. 150 g/m² par couche. La consommation sera dépendante de la texture du support ainsi que de la méthode d'application.

Aucun engagement ne pourra être pris concernant la valeur indicative, étant donné que chaque support présente des caractéristiques différentes qui influenceront la consommation. Pour un aperçu exacte de la consommation, prévoir un test sur l'objet en question.

Dilution

Saxotol-Verdünnern (max. 15%) ou Saxotol Halböl/Grundieröl (max. 15%)

Méthode d'application

peindre

Support

Le support à traiter doit être solide, absorbant et sec, sans résidus de graisse, de poussière ou d'autres impuretés. Ne pas peindre sous le rayonnement direct du soleil.

Mode d'application

La couche appliquée doit être étalée/tirée afin d'éviter une surépaisseur. Pour l'application utiliser de préférence un pinceau pouce (pinceau Saxotol). Si appliqué en épaisseur il y a un risque de formation de ridules. Pour l'amélioration de l'application, de l'étalement et la diminution de risque de formation de ridules, Saxotol peut être dilué jusqu'à 15% avec Saxotol Halböl-Grundieröl.

Réaliser obligatoirement un léger ponçage entre les couches. D'anciennes couches de peintures à l'huile peuvent en règle générale être lavées, lessivées à l'eau ammoniacuée. Par un léger ponçage et nettoyage, ainsi qu'un séchage approprié et suffisant, d'anciennes peintures à l'huile ainsi préparées pourront simplement et à nouveau être recouvertes, repeintes. Les zones brutes devraient être pré-imprimées avec Saxol Imprägniergrund-L ou Saxotol-Oel-Grundierung. Cette démarche n'est valable que pour des anciennes couches compactes et adhérentes, les anciennes peintures insuffisamment adhérentes devront impérativement être décapées et poncées jusqu'à sur le bois brut.

Séchage

Recouvrable/repeindre: après env. 3 d

Dépendant de la température de surface et de l'environnement ainsi que de l'humidité relative de l'air.

Stabilité des couleurs selon fiche technique BFS / N° 26	Classe C; groupes 1-3
Nettoyage des appareils	Immédiatement après usage avec Saxotol-Verdüner (diluant Saxotol)
Stabilité au stockage, résistance au gel	12 mois dans des emballages originaux bien fermé. Eviter de stocker à des température de +30°C ou en dessous de +2°C. Pour cette raison il faudra protéger les bidons du rayonnement solaire et du gel. Stocker les restes de matériaux conformément à la loi dans des récipients plus petits afin de réduire le volume d'air.
Mesures de protection	Respecter les directives habituelles d'hygiène et de travail. Pour toutes informations complémentaires: consulter la fiche des données de sécurité (FDA).
Prescript. transport	Aucune
Directives DecoPaint	Ce produit est classifié dans la catégorie A/d PS: 300 g/l (2010). Ce produit contient 211 g/l COV
COV-CH (Suisse)	Contenance solvants: 21%
Elimination	Remettre les restes et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. CE-code déchet: N° 08 01 12
Date d'émission	04.01.2016 / T / J.D.

Les indications sur cette fiche technique sur les propriétés techniques et modes d'applications des produits énoncés sont communiqués d'après notre savoir faire et selon notre développement ainsi que notre expérience pratique. A cause des multiples possibilités d'application il nous est impossible de toutes les énoncées. En cas de doute notre service technique ainsi que nos conseillers techniques se tiennent à votre disposition. Nous n'avons pas de connaissances concernant un mélange avec des produits de la concurrence, en d'autres termes pour une application combinée. Dans ces cas précis un droit à une garantie est exclu. Nous nous réservons tout droit de décisions de changements techniques des produits ainsi que pour la forme des emballages. Sont valables nos conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente et de livraison font également partie intégrante de ce document. Cette fiche technique est constamment mise à jour. En cas de doute, notre service de vente vous transmettra les indications nécessaires sur la validité du document en votre possession.